

Section Laboratoires

ATTESTATION D'ACCREDITATION**ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 1-5970 rév. 5**

Le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) atteste que :
The French Committee for Accreditation (Cofrac) certifies that :

Institut Technique des Gaz et de l'Air ITGA

N° SIREN : 394082697

Satisfait aux exigences de la norme **NF EN ISO/CEI 17025 : 2017***Fulfils the requirements of the standard*

et aux règles d'application du Cofrac pour les activités d'analyses/essais/étalonnages en :
and Cofrac rules of application for the activities of testing/calibration in :

ENVIRONNEMENT / AMIANTE**ENVIRONMENT / ASBESTOS**réalisées par / *performed by :***Institut Technique des Gaz et de l'Air - ITGA - Site St Grégoire K****Espace Performance Bâtiment K****35760 SAINT-GREGOIRE**

et précisément décrites dans l'annexe technique jointe

and precisely described in the attached technical appendix

L'accréditation suivant la norme internationale homologuée NF EN ISO/IEC 17025 est la preuve de la compétence technique du laboratoire dans un domaine d'activités clairement défini et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management adapté (cf. communiqué conjoint ISO-ILAC-IAF en vigueur disponible sur le site internet du Cofrac www.cofrac.fr)

Accreditation in accordance with the recognised international standard NF EN ISO/IEC 17025 demonstrates the technical competence of the laboratory for a defined scope and the proper operation in this laboratory of an appropriate management system (see current Joint ISO-ILAC-IAF Communiqué available on Cofrac web site www.cofrac.fr).

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation, pour les activités objets de la présente attestation.

Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / *granting date* : **18/01/2019**Date de fin de validité / *expiry date* : **30/04/2021**

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director

Le Responsable du Pôle Bâtiment-Electricité,
Pole manager - Building-Electricity,



Kerno MOUTARD

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.

This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).

The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 1-5970 Rév 4.

This certificate cancels and replaces the certificate N° 1-5970 Rév 4.

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac.

The Cofrac's liability applies only to the french text.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr



Section Laboratoires

ANNEXE TECHNIQUE

à l'attestation N° 1-5970 rév. 5

L'accréditation concerne les prestations réalisées par :

Institut Technique des Gaz et de l'Air - ITGA - Site St Grégoire K
Espace Performance Bâtiment K
35760 SAINT-GREGOIRE

Dans son unité technique :

- Laboratoire amiante Saint-Grégoire K

Elle porte sur : voir pages suivantes

Unité technique: Laboratoire amiante Saint-Grégoire K

L'accréditation porte sur :

# ENVIRONNEMENT / AMIANTE / Essais physiques			
<i>Mesures d'empoussièrement en fibres d'amiante dans les immeubles bâtis (LAB REF 26)</i>			
OBJET	CARACTERISTIQUE	PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LA METHODE
Air intérieur	Détermination de la concentration en fibres d'amiante	Préparation des grilles après calcination (méthode indirecte) Comptage par Microscopie Electronique à Transmission équipée d'un Analyseur en dispersion d'énergie des rayons X (META)	NF X 43-050

Portée FLEX1 : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures

# ENVIRONNEMENT / AMIANTE / Essais physiques			
<i>Mesurages des niveaux d'empoussièrement de fibres d'amiante au poste de travail (LAB REF 28)</i>			
OBJET	CARACTERISTIQUE	PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LA METHODE
Air des lieux de travail	Détermination de la concentration en fibres d'amiante	Préparation des grilles après calcination (méthode indirecte) Comptage par Microscopie Electronique à Transmission équipée d'un Analyseur en dispersion d'énergie des rayons X (META)	NF X 43-050

Portée FLEX1 : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures

# ENVIRONNEMENT / AMIANTE / Essais physiques			
<i>Essais concernant la recherche d'amiante dans l'air (HP ENV)</i>			
Détermination de la concentration en fibres d'amiante dans l'air ambiant (environnement extérieur)			
OBJET	CARACTERISTIQUE	PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LA METHODE
Air ambiant	Détermination de la concentration en fibres d'amiante	Préparation des grilles après calcination (méthode indirecte) Comptage par Microscopie Electronique à Transmission équipée d'un Analyseur en dispersion d'énergie des rayons X (META)	NF X 43-050

Portée FLEX1 : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures

# ENVIRONNEMENT / AMIANTE / Essais physiques			
<i>Recherche d'amiante dans les échantillons massifs (LAB GTA 44)</i>			
OBJET	CARACTERISTIQUE	PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LA METHODE
Matériaux et produits du bâtiment susceptibles de contenir de l'amiante ajouté intentionnellement : <ul style="list-style-type: none"> - Plâtres - Cellulose - Ciment / Carbonates - Polymères - Hydrocarbonés 	Détection et identification de fibres classées « amiante » intentionnellement ajoutées	Traitement par calcination et / ou par attaque acide et / ou par attaque chimique Détection et identification par Microscopie Optique à Lumière Polarisée (MOLP)	GUIDE HSG 248 - APPENDICE 2
		Traitement par calcination et / ou par attaque acide et / ou par attaque chimique Détection et identification par Microscopie Electronique à Transmission équipée d'un Analyseur en dispersion d'énergie des rayons X (META)	METHODES INTERNES DE TRAITEMENT : IT 085 ET IT 286 * NF X 43-050

Portée FLEX1 : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures

** Portée FIXE : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques de la méthode ne sont pas autorisées.*

# ENVIRONNEMENT / AMIANTE / Essais physiques		
<i>Recherche d'amiante dans les échantillons massifs (LAB GTA 44)</i>		
OBJET	CARACTERISTIQUE	PRINCIPE DE LA METHODE
Matériaux et produits du bâtiment susceptibles de contenir de l'amiante ajouté intentionnellement : <ul style="list-style-type: none"> - Plâtres - Cellulose - Ciment / Carbonates - Polymères - Hydrocarbonés 	Pré-traitement de l'échantillon en vue de la détection et l'identification de fibres classées « amiante » intentionnellement ajoutées	<u>PREPARATION :</u> <ul style="list-style-type: none"> · Traitement par attaque chimique · Traitement mécanique · Traitement thermique
Sols pollués par des matériaux et produits du bâtiment <ul style="list-style-type: none"> - Par des débris - Par des fibres libres 	Pré-traitement de l'échantillon en vue de la détection et l'identification de fibres classées « amiante » intentionnellement ajoutées	<u>PREPARATION :</u> <ul style="list-style-type: none"> · Traitement par attaque chimique · Traitement mécanique · Traitement thermique
Matériaux et produits avec une charge minérale pouvant contenir naturellement de l'amiante (enrobés, bétons, enduits, mortiers, etc)	Pré-traitement de l'échantillon en vue de la détection et l'identification de fibres classées « amiante »	<u>PREPARATION :</u> <ul style="list-style-type: none"> · Traitement par attaque chimique · Traitement mécanique · Traitement thermique

Portée FLEX 3 : Le laboratoire est reconnu compétent, dans le domaine couvert par la portée générale, pour adopter toute méthode reconnue et pour développer ou mettre en œuvre toute autre méthode dont il aura assuré la validation.

Portée détaillée : La liste exhaustive des essais est tenue à jour par le laboratoire

ENVIRONNEMENT / AMIANTE / Essais Physiques*Recherche d'amiante dans les échantillons massifs (LAB GTA 44)*

OBJET	CARACTERISTIQUE MESUREE OU RECHERCHEE	PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LA METHODE
Sols pollués par des matériaux et produits du bâtiment - Par des débris - Par des fibres libres	Détection et identification de fibres classées « amiante » intentionnellement ajoutées	Préparation par sous-échantillonnage sans ou avec traitement thermique et / ou par attaque chimique et/ou mécanique Détection et identification par Microscopie Optique à Lumière Polarisée (MOLP)	HSG 248 (Annexe 2)
		Préparation par sous-échantillonnage avec traitement thermique et / ou par attaque chimique et/ou mécanique Détection et identification par Microscopie Electronique à Transmission équipée d'un Analyseur en dispersion d'énergie des rayons X (META)	Méthodes internes de préparation : IT 085 et IT 286 * (sous-échantillonnage et traitement) NF X43-050 (parties utiles de la norme)

Portée FLEX1 : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures

** Portée FIXE : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques de la méthode ne sont pas autorisées.*

# ENVIRONNEMENT / AMIANTE / Essais Physiques			
<i>Recherche d'amiante dans les échantillons massifs (LAB GTA 44)</i>			
OBJET	CARACTERISTIQUE MESUREE OU RECHERCHEE	PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LA METHODE
Matériaux et produits avec une charge minérale pouvant contenir naturellement de l'amiante (enrobés, bétons, enduits, mortiers, etc)	Détection et identification de fibres classées « amiante »	Préparation par sous-échantillonnage avec traitement thermique et / ou par attaque chimique et/ou mécanique ET Préparation spécifique pour le squelette granulaire Détection et identification par Microscopie Optique à Lumière Polarisée (MOLP) ET Détection et identification par Microscopie Electronique à Transmission équipée d'un Analyseur en dispersion d'énergie des rayons X (META)	Méthodes internes de préparation : IT 085 et IT 286 * HSG 248 (Annexe 2) ET NF X43-050 (parties utiles de la norme) ET IMA : Principes pétrographiques et de classification minéralogique Frank C. Hawthorne, Roberta Oberti, George E. Harlow, Walter V. Maresch, Robert F. Martin, John C. Schumacher, Mark D. Welch ; Nomenclature of the amphibole supergroup. <i>American Mineralogist</i> ; 97 (11-12): 2031–2048. doi: https://doi.org/10.2138/am.2012.4276 Leake B.E., Woolley, A.R, Arps, C.E.S, Birch, W.D., Gilbert, M.C, Grice, J.D., Hawthorne, F.C., Kato, A., Kisch, H.J., Krivovichev, V.G., Linthout, K., Laird, J., Mandarino, J.A., Maresch, W.V., Nickel, E.H., Rock, N.M.S., Schumacher, J.C., Smith, D.C., Stephenson, N.C.N., Ungaretti, L., Whittaker, E.J.W., Youzhi, G. (1997) Nomenclature of amphiboles : Report of the Subcommittee on Amphiboles of the International Mineralogical Association, Commission on New Minerals and Mineral Names. <i>The Canadian Mineralogist</i> , v.35, p. 219-246 OBERTI, Roberta; CANNILLO, Elio; TOSCANI, Giuseppe ; How to name amphiboles after the IMA2012 report: rules of thumb and a new PC program for monoclinic amphiboles. PERIODICO di MINERALOGIA , volume 81, n. 2, 2012, ISSN 2239-1002, http://dx.doi.org/10.2451/2012PM0015

Portée FLEX1 : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures

* Portée FIXE : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques de la méthode ne sont pas autorisées.

Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par le texte cité en référence dans le document Cofrac LAB INF 99 disponible sur www.cofrac.fr

Date de prise d'effet : **18/01/2019** Date de fin de validité : **30/04/2021**

Le Responsable d'accréditation
The Accreditation Manager



Florian NEVEU

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 1-5970 Rév. 4.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr